



LE DÉPARTEMENT

Le 18 janvier 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE MET EN PLACE RHÔNE+ NOTAIRES : UN SERVICE NUMÉRIQUE UNIQUE EN FRANCE

Ce lundi 18 janvier 2016, a été signée une convention entre le Président du Département du Rhône, Christophe GUILLOTEAU, et la Chambre des Notaires du Rhône fixant les modalités de mise en place de « Rhône + Notaires », un service numérique unique en France permettant de simplifier toute demande de récupération des aides sociales.

Rhône + Notaires est un outil numérique innovant et fiable permettant d'optimiser et de simplifier le traitement des demandes notariales de récupération d'aides sociales.

A partir de janvier 2016, cette plateforme web devient ainsi la **voie unique de recherche pour tout notaire relevant de la chambre notariale du Rhône.**

Ce service web apportera une réponse instantanée aux notaires.

La Convention qui a été signée ce lundi 18 janvier 2016 **entre le Département du Rhône représenté par son Président, Christophe GUILLOTEAU et la Chambre des Notaires du Rhône, représentée par son Président Maître Jean- Christophe Hoche**, notaire à Villié-Morgon, permet ainsi de préciser et d'encadrer les modalités d'utilisation de ce dispositif.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – SERVICE PRESSE

Département du Rhône- 29-31 Cours de la Liberté - 69 483 Lyon Cedex 03

Tel : 04 72 61 78 39 – olivia.thibault@rhone.fr

www.rhone.fr